

VILLE D'HERICOURT - 70400

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2017

AOÛT



SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

AOÛT 2017

NEANT

SOMMAIRE

ARRÊTÉS

AOÛT 2017

N°	Objet	N° Dossier
1	Mise à disposition de la piscine d'Héricourt à l'Amicale Laïque de Brevilliers	AG n°178/2017/SW/4138

N° 178/2017
SW/4138

Objet : Mise à disposition de la piscine d'Héricourt à l'Amicale Laïque de Brevilliers

Le Maire de la Ville d'HERICOURT, Fernand BURKHALTER,

- VU la délibération du 11 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal autorise le Maire à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- CONSIDERANT que la Ville d'Héricourt possède une piscine susceptible d'être mise à disposition de l'Amicale Laïque de Brevilliers afin de permettre aux enfants des écoles élémentaires de pratiquer la natation ;

ARRETE

Article 1 : Le Maire d'Héricourt met à la disposition de l'Amicale Laïque de Brevilliers, la piscine de la ville d'Héricourt, **du 13 septembre 2017 au 07 février 2018 inclus** (excepté le 20 décembre 2017), le mercredi de 9h40 à 10h40 **soit un total de 17 séances.**

Article 2 : La mise à disposition de cet équipement sportif est consentie à l'Amicale Laïque de Brevilliers moyennant le versement d'un droit de location de 30 € de l'heure auquel s'ajoute une plus value de 28 €/heure pour l'assistance du maître nageur de la ville d'Héricourt **soit une prestation horaire de 58€.**

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à l'Amicale Laïque de Brevilliers.

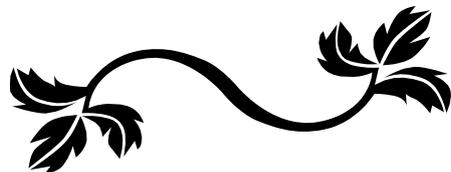
Fait à Héricourt, le 29 août 2017
Le Maire,
Fernand BURKHALTER.

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS-PREFECTURE LE 29 AOÛT 2017

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HERICOURT -70400

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AOÛT 2017



SOMMAIRE

DELIBERATIONS

AOUT 2017		
	Néant	